

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIV

MONTRÉAL, VENDREDI 4 MAI, 1894

No 10

CHANGEMENTS AU TARIF.

Le tarif continue à se faire éprouver à la Chambre des Communes et chaque séance amène l'énonciation de quelque nouvel amendement proposé par le gouvernement, ceux que propose l'opposition ne comptent pas parcequ'ils ne sont jamais adoptés. Il est à remarquer que tous les amendements du gouvernement sont dans la direction d'un retour à l'ancien tarif. Il n'y a d'exception que pour quelques matières premières qui sont ajoutées à la liste des admissions en franchise. Parmi les changements récents que nous n'avons pas encore signalés, sont les suivants, qui sont des ajoutés à la liste des articles francs de droits.

Coupes en cuivre, fonte brute pour la fabrication de douilles, importées par les fabricants pour leur industrie.

Baguettes rondes de cuivre, d'acier ou de fer laminé, baguettes rondes de fil de fer de moins d'un demi-pouce de diamètre; baguettes de cuivre laminé d'un pouce ou moins de diamètre, pour les fabricants de fils de fer et de cuivre.

Tuf calcaire pour la fabrication de sulfates, d'articles de fibre de bois, etc.

Acier de creuset en feuilles, des Nos 11 à 16, de 2½ à 18 pouces de largeur, pour les fabricants de lames de faucheuses et de moissonneuses.

Rouleaux de cuivre pour l'impression des calicos, importés pour cet usage seulement.

Fils de caoutchouc élastique, importés par les fabricants de tissus élastiques seulement.

Jantes de *hickory*, brutes, sciées seulement ou sciées et courbées seulement mais non blanchies, importées par les carrossiers pour leur propre usage.

Bandes de chapeaux, garnitures et doublures importées par les fabricants de chapellerie pour leur propre usage.

Papier de chanvre et autres articles pour la fabrication des cartouches, importés par les fabricants pour leur propre usage, tant que ces

articles ne seront pas manufacturés au Canada.

Crin de cheval, nettoyé et teint seulement, importé par les fabricants de tissus de crin pour leur propre usage.

Lastings, mohair ou autres tissus importés par les fabricants de tissus pour leur propre usage et découpés de manière à ne pouvoir être utilisés autrement.

Oleo-stéarine et de gras, importés par les tanneurs pour leur propre usage.

Chlorate de potasse, moulu, seulement.

Tuyaux en fer laminé sans soudure, de moins de 1½ pouce de diamètre, cornières des Nos 9 et 10, de pas plus de 1½ pouce de large, tuyaux en fer vernis ou recouverts en cuivre, de pas plus de 1½ pouce de diamètre, importés par les fabricants de lits de fer pour leur propre usage seulement.

Sciure de bois des essences suivantes: Amaranthe, cocoboral, buis, cerisier, châtaignier, noyer, gommier, acajou, pin résineux, bois de rose, bois de sandal, sycomore, cèdre d'Espagne, chêne, hickory, bois blanc, teck, ébène, *lignum vitae*, cèdre rouge, bois rouge, bois de satin, frêne blanc, *persimon* et bois de chien.

Matériaux pour la fabrication des fouets, importés par les fabricants pour leur propre usage seulement.

Acier pour la fabrication des marteaux, tarières et mèches; acier des Nos 24 et 17 en feuilles de 63 pouces de long sur 18 à 32 pouces de large, lanières d'acier et fil d'acier plat pour les clôtures barbelées; fil d'acier des Nos 10, 12 et 13 pour la fabrication des sommiers, importés par les fabricants pour leur propre usage seulement.

Clavigraphes, tablettes mobiles et instruments de musique importés pour l'usage des institutions pour les aveugles.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

LES PROCÉDÉS FINANCIERS AMÉRICAINS JUGÉS EN FRANCE

Un confrère parisien qui s'occupe spécialement d'économie politique et de finances, juge au point de vue français, c'est-à-dire très sévèrement, la manière d'agir des administrations américaines de chemins de fer. Nous reproduisons ce jugement qui, hélas, s'applique aux agissements de plusieurs de nos compagnies, parcequ'il explique le peu de succès qu'ont, auprès des capitalistes d'Europe, nos émissions d'obligations de chemins de fer.

La malhonnêteté des administrations de chemins de fer américains, est l'une des causes qui doit empêcher les capitalistes de spéculer sur les papiers de chemins de fer américains qu'ils ne connaissent pas d'une façon spéciale. Il y a, comme nous l'avons souvent dit, une masse d'excellents titres, absolument sûrs, nous en avons parlé à plusieurs reprises et nous donnerons, dans notre prochain numéro, une liste des meilleures obligations ou bons. Il y a même des actions de sociétés dont le conseil d'administration est connu, et digne d'inspirer confiance. Ces actions peuvent toujours être recommandées. Mais il ne faut pas s'engager là où l'on a pas de sérieuses garanties et l'une des causes de défiance est la différence existant, au point de vue de l'honnêteté, des deux côtés de "l'étang," ainsi que les Américains appellent la mer Atlantique. Nous ne dirons pas qu'il y ait moins d'honnêteté, au total, en Amérique, mais les idées, les expédients, tout est profondément différent.

Des journaux américains viennent nous rappeler, que l'une des causes pour lesquelles d'excellents chemins de fer ne rendent aucun profit, se trouve dans les actes des administrateurs. Ils deviennent souvent riches sans que l'on puisse apercevoir la source de cette richesse. C'est qu'ils s'entendent avec ceux qui approvisionnent les chemins: fournisseurs de houille, d'imprimés, de matériel de toute sorte, compagnies "d'express," c'est-à-dire messageries, ayant des contrats particuliers avec les